

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU PATRIMOINE

SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DU FINANCEMENT

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUE N° D/13-372 /C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU

Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n°051/D13-292/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 du 08/09/2022 en procédure d'urgence pour l'acquisition du matériel de gynécologie obstétrique pour les Formations Sanitaires

Financement : BIP 2022

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N° 7159** /D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU **20 OCT 2022**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Soumissionnaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	observations
Acquisition du matériel de gynécologie obstétrique pour les Formations Sanitaires	ETS ADI SYSTEME BP : 13084 Yaoundé	239 240 625	30 jours	Proposé attributaire
	ETS INTERNATIONAL PARTNESHIP COMPANY BP : 581 Yaoundé	236 700 000	30 jours	Éliminé pour fausse déclaration ou manœuvres frauduleuses production d'une pièce falsifiée (diplôme scanné et n'indiquant pas l'école ayant décerné le diplôme)
	GPT SS-F SOLUTIONS/AYE BOSS&K BUSINESS Tel: 675 788 246	239 240 625	30 jours	Éliminé pour absence de prospectus en français ou anglais accompagné des fiches techniques du fabricant intégrant les photos des équipements proposés l'entreprise SOCIMED proposée n'est qu'un fournisseur)

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- CIPM/MINSANTE ;
- CFC/MINSANTE ;
- DRFP/SDBF/SMP ;
- CHRONO/ARCHIVES



Le Ministre

Dr. Marcellina Malachie